

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 77315 du 10 août 2012 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : INTJ1232283S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 118797 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131577S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} septembre 2012:

Renaudineau, Franck Nigend : 166 684 Numéro de livret de solde : 8 022 784

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} septembre 2012:

Gay, Hervé Nigend : 180 030 Numéro de livret de solde : 8 029 729

Frogin, Alexandre Nigend : 302 315 Numéro de livret de solde : 6 562 090

Fait le 10 août 2012.

Le colonel,
adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,
OLIVIER COURTET